



Conseil de sécurité

Distr. générale
31 mars 2009
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application du paragraphe 14 de la résolution 1233 (1999) du Conseil de sécurité par lequel ce dernier m'a prié de le tenir périodiquement informé de l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et des activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS) et de lui présenter un rapport à ce sujet. Par la suite, au paragraphe 11 de sa résolution 1580 (2004), le Conseil m'a prié de lui rendre compte par écrit tous les trois mois.

2. Le présent rapport rend compte de l'évolution de la situation depuis mon précédent rapport (S/2008/751), daté du 2 décembre 2008, jusqu'au 18 mars 2009, notamment de la formation du nouveau Gouvernement, des évènements tragiques survenus en mars 2009 et des conditions générales de sécurité.

II. Évolution de la situation politique

3. Au cours de la période à l'examen, les questions politiques et celles touchant à la sécurité ont donné lieu à des tensions croissantes chez les responsables politiques et militaires du pays. Ces tensions et une détérioration des structures de sécurité et de gouvernance ont abouti à l'assassinat du Président João Bernardo Vieira et du chef d'état-major, le général Batista Tagme Na Waie. Les tensions politiques ont également précédé la formation d'un nouveau Gouvernement par le Premier Ministre Carlos Gomes, Jr, après les élections législatives du 16 novembre 2008.

4. Le 1^{er} mars, vers 19 h 41, l'explosion d'une bombe a tué le général Tagme et détruit une partie du siège de l'état-major. Le 2 mars, vers 4 heures, des tirs d'armes automatiques et de roquettes ont été entendus dans le voisinage de la résidence du Président Vieira jusque vers 5 heures. On a appris par la suite que les assaillants avaient pris possession de la résidence et avaient assassiné le Président Vieira. Son épouse, qui se trouvait avec lui au moment de l'attaque, est saine et sauve. Les habitants de la zone ont rapporté que la résidence avait été pillée.



5. À la suite de l'assassinat du général Tagme, l'état-major a mis en place une « Commission de chefs militaires » chargée de gérer la crise et de maintenir un contrôle sur l'armée. Le 2 mars, le porte-parole de la Commission, le commandant de la Marine, José Zamora Induta, a publié une déclaration informant la nation que le chef d'état-major et trois membres de sa suite avaient été tués par l'explosion d'une bombe placée par des inconnus. La déclaration indiquait aussi qu'un « groupe de citoyens non identifiés » avait attaqué la résidence du Président Vieira aux premières heures de la journée du 2 mars et avait abattu le Président. Enfin, la déclaration réaffirmait l'engagement des forces armées à se soumettre aux autorités civiles et leur attachement à leurs obligations constitutionnelles. Après une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, tenue plus tard dans la journée du 2 mars, le Gouvernement a constitué une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur les deux assassinats et a déclaré une période de deuil national de sept jours. Le 3 mars, le Président de l'Assemblée nationale, le docteur Raimundo Pereira, a prêté serment en qualité de Président de la République par intérim, conformément à l'article 71 de la Constitution, qui dispose que l'élection d'un nouveau Président doit intervenir dans un délai de 60 jours. Le 6 mars, le Premier Ministre a informé mon représentant que la Commission d'enquête avait besoin d'un apport en personnel et d'une assistance financière pour s'acquitter efficacement de sa mission. Le Secrétariat examine cette demande à l'heure actuelle.

6. Les deux assassinats ont suscité, sur la scène internationale, des réactions et des condamnations rapides. Le 2 mars, j'ai publié une déclaration exprimant mon émoi et ma consternation face à ces incidents. Nombre de pays et d'organisations, tels que l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union européenne, la Communauté des pays de langue portugaise et les partenaires bilatéraux ont condamné les assassinats et souligné la nécessité de procéder à une enquête transparente. La Communauté des pays de langue portugaise, la CEDEAO et l'Angola ont envoyé à Bissau des délégations chargées d'étudier les mesures à prendre d'urgence pour stabiliser et sécuriser le pays. Le 12 mars, le dirigeant, le colonel Muammar Kadhafi, Président en exercice de l'Union africaine, s'est rendu dans le pays pour exprimer sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple bissau-guinéens.

7. Avant ces événements tragiques, le pays avait pris des mesures relativement modestes pour améliorer l'image de sa démocratie et de sa gouvernance. Le 17 décembre 2008, la Cour suprême avait confirmé les résultats définitifs des élections législatives du 16 novembre 2008 publiés par la Commission électorale nationale le 26 novembre 2008 et attestant que le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) disposait d'une majorité absolue de 67 sièges sur 100 à l'Assemblée nationale. Le Parti du renouveau social (PRS) de l'ancien Président Mohamed Yalá avait remporté 28 sièges, le Parti républicain pour l'indépendance et le développement 3 sièges, tandis que le Parti de la nouvelle démocratie (PND) et l'Alliance démocratique (AD) disposaient, chacun, d'un siège. L'arrêt de la Cour suprême avait ouvert la voie à l'inauguration de la nouvelle législature, le 22 décembre, et à l'élection du nouveau Bureau du Parlement, dont le Président de cette institution. Le candidat du PAIGC à la présidence de l'Assemblée, M. Raimundo Pereira, a été élu par 60 voix contre 37. La désignation de M. Pereira comme candidat du PAIGC, lors d'une réunion du comité central du parti tenue les 6 et 7 décembre, a été marquée par la controverse, deux des candidats perdants ayant protesté contre un manque de crédibilité du processus. Cette controverse a réveillé

la crainte d'une persistance des divisions au sein du PAIGC et créé un climat de dissension qui a, par la suite, entravé la formation du Gouvernement et suscité des préoccupations et des spéculations quant à la viabilité du Gouvernement à la veille de la première session du Parlement.

8. Le 25 décembre, le Président Vieira a signé un décret nommant le dirigeant du PAIGC, M. Carlos Gomes, Jr, au poste de Premier Ministre. Cette nomination a dissipé la crainte de voir les tensions passées entre le Président Vieira et M. Gomes constituer un obstacle à la désignation de ce dernier et a été accueillie avec soulagement par la société civile. M. Gomes a prêté serment en tant que Premier Ministre le 2 janvier 2009. C'est le 8 janvier que s'est déroulée la prestation de serment des 21 ministres et des 10 Secrétaires d'État du Gouvernement, composé exclusivement de membres du PAIGC, dont six femmes, notamment la Ministre des affaires étrangères et la Ministre de l'économie. Prenant la parole lors de la cérémonie de prestation de serment, le Premier Ministre a souligné le fait que le Gouvernement avait été formé sur la base d'un consensus politique et technique au sein du PAIGC et qu'il mettrait tout en œuvre pour surmonter les principaux obstacles structurels qui freinent le développement.

9. La position du Premier Ministre s'est trouvée renforcée lorsque le Comité central du PAIGC, le principal organe du Parti, a unanimement approuvé le projet de Programme du Gouvernement et a adopté une motion de confiance au Premier Ministre le 15 février. Dans son programme, le Gouvernement s'est fixé les cinq priorités suivantes : a) promouvoir la bonne gouvernance et consolider la démocratie et l'état de droit; b) instaurer la stabilité politique et la cohésion sociale; c) réformer et moderniser l'État; d) assurer une croissance économique rapide et durable; et e) restaurer, aux plans interne et externe, le prestige de l'État. Le Gouvernement affirme aussi que la réforme du secteur de la sécurité se poursuivra et que le Programme de lutte contre le trafic des stupéfiants et la criminalité organisée sera mis en œuvre. Il se propose de passer en revue le secteur de la défense et de le réorganiser en adoptant la législation adéquate. Il s'engage à tenir les élections locales avant la fin de 2010. La première session de l'Assemblée nationale, qui s'était ouverte le 27 février a été suspendue le 3 mars et a repris le 13 mars. Le Programme du Gouvernement a été adopté le 18 mars par 68 voix pour et 28 abstentions.

10. En décembre 2008, l'Institut national d'études et de recherches a achevé les consultations populaires qu'il menait depuis 10 mois dans tout le pays, en partenariat avec Interpeace – Voz di Paz – et qui avaient pour objet d'identifier, dans le cadre d'un programme de dialogue participatif, les obstacles à la consolidation de la paix. Les sessions de cette concertation, qui ont fait l'objet de plus de 300 heures d'enregistrements vidéo et audio, constituent la consultation nationale la plus élargie et la plus approfondie jamais menée sur les causes réelles du conflit. Elles ont permis à Voz di Paz d'établir une cartographie et un historique qui seront validés, en mars, à l'échelon national. Dans une prochaine phase, il s'agira, par le biais d'une méthodologie et d'une démarche identiques, de hiérarchiser les causes du conflit, aux fins d'une recherche plus approfondie et de l'identification de solutions. La première phase a été financée par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie, la Banque mondiale, la Finlande et le Portugal.

11. En novembre 2008, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Bureau de la prévention des crises et du relèvement ont approuvé un

programme de 1,3 million de dollars intitulé « Building National Capacities for Dialogue and Collaborative Decision-making in Guinea-Bissau » (Renforcer les capacités nationales en matière de dialogue et de prise de décisions concertée en Guinée-Bissau). Le programme vise à renforcer les capacités et les bases du dialogue et de la prise de décisions concertée grâce à la formation et à l'assistance et met particulièrement l'accent sur le renforcement de la capacité d'action des jeunes et de leur participation au règlement des conflits, tels que ceux touchant au vol de bétail, ainsi que sur la promotion de la tolérance interethnique et l'atténuation de la violence des jeunes en milieu urbain. Il s'appuiera sur les enseignements tirés du projet pilote à impact rapide « Youth Advocacy Initiative » (Plaidoyer en faveur de la jeunesse), dont la mise en œuvre a pris fin en décembre 2008.

III. Évolution de la situation militaire et questions de sécurité

12. Depuis l'attaque armée du 23 novembre 2008 contre la présidence, la protection et la sécurité du Président demeurent une source de préoccupation majeure sur le plan interne et pour les partenaires régionaux et internationaux. Le 25 novembre, une mission de la CEDEAO, composée de la Ministre déléguée auprès du Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale du Burkina Faso, représentant la présidence de la CEDEAO, et du Président de la Commission de la CEDEAO, s'est rendue à Bissau. Le 14 décembre, le Président Pedro Pires du Cap-Vert et l'Envoyé spécial du Président angolais, le général Higino Cardoso, se sont également rendus à Bissau pour s'entretenir avec les différentes parties prenantes, dont mon ancien représentant, Shola Omoregie, de la situation politique et des conditions de sécurité dans le pays. L'Envoyé spécial du Président de l'Union africaine, Francisco Madeira, a effectué une mission à Bissau, du 9 au 11 décembre, pour évaluer la situation politique et examiner les questions de sécurité. Le 28 janvier 2009, le Ministre portugais des affaires étrangères, M. Luiz Amado, a effectué une mission de deux jours à Bissau, au titre de l'exercice, par le Portugal, de la présidence de la Communauté des pays de langue portugaise.

13. À l'époque des faits, il avait été signalé que les autorités militaires avaient remis aux autorités civiles sept militaires soupçonnés d'avoir participé à l'attaque du 23 novembre. Le Gouvernement bissau-guinéen avait demandé l'extradition du cerveau du groupe, le sergent de la Marine N'tchami Yalá, qui est en détention au Sénégal. Le ministère public, qui a conclu son enquête préliminaire le 30 janvier 2009, a inculpé les prévenus de tentative d'assassinat du Chef de l'État et d'homicide sur un membre de la sécurité présidentielle, et aussi d'atteinte à l'état de droit. L'affaire a été renvoyée devant le tribunal régional de Bissau, mais les avocats de la défense ont fait valoir qu'elle devait être jugée par un tribunal militaire, tous les prévenus étant des militaires. La police judiciaire a confirmé qu'au moment de l'assassinat du Président Vieira six des sept militaires et d'autres détenus avaient été libérés des cellules de détention de la police judiciaire par des personnes en uniformes lourdement armées.

14. Il convient également de rappeler qu'après l'attaque du 23 novembre 2008 contre la présidence, le Premier Ministre avait institué une Commission d'enquête, composée de représentants du ministère public, des Ministères de l'intérieur et de la défense, de l'état-major des forces armées et d'un représentant du Mouvement de la société civile pour la paix et le développement, en vue de procéder à une enquête

parallèle. Le Mouvement de la société civile s'est par la suite retiré de la Commission, au motif que l'enquête n'avait pas de fondement légal.

15. Le 11 février, le Premier Ministre, M. Carlos Gomes, Jr, a rencontré la hiérarchie militaire pour discuter de la réforme du secteur de la sécurité, du problème des stupéfiants et du retour éventuel de l'ancien chef d'état-major de la Marine, le contre-amiral Bubo Na Tchuto, qui avait fui en Gambie après avoir été arrêté sous l'accusation d'une participation à une tentative présumée de coup d'État en août 2008. À la même époque, l'avocat du contre-amiral Bubo Na Tchuto, M. Pedro Infanda, avait indiqué, dans plusieurs entretiens avec la presse, que son client souhaitait revenir en Guinée-Bissau pour se présenter au Procureur général et clarifier sa situation juridique. L'annonce du retour de l'ancien chef d'état-major de la Marine le 13 février 2009 ne s'est pas concrétisée et une délégation de responsables bissau-guinéens, conduite par le Premier Ministre et le Ministre de la défense, a effectué une mission en Gambie les 24 et 25 février pour discuter de la question et relancer les relations entre les deux pays.

16. Le défilé de sortie de 250 éléments de la force d'intervention rapide de la police, formés dans le cadre d'un accord sur la sécurité conclu avec l'Angola en 2005, a eu lieu le 6 décembre 2008, après que ces éléments eurent achevé le dernier module de leur formation en Guinée-Bissau. En janvier 2009, la police a lancé des opérations de sécurité en vue de saisir les armes non déclarées et d'arrêter les immigrants clandestins, au lendemain d'une poussée de la criminalité violente enregistrée en décembre 2008, qui avait compris l'assassinat de deux citoyens libanais et l'attaque d'une banque en plein jour par des voleurs armés.

17. Durant la première quinzaine de décembre 2008, une délégation commune constituée par la Commission de réconciliation des forces de défense et de sécurité et par la Plate-forme politique des femmes a entamé, avec l'autorisation du général Tagme, une tournée des casernes du pays pour discuter de la paix et de la réconciliation. Si la tournée des casernes de Bissau a été menée à bien, celle des casernes de l'intérieur du pays a été reportée faute de fonds. Le Comité interministériel des femmes pour la défense et la sécurité a été mis en place le 30 janvier 2009. Toutefois, le personnel militaire féminin n'a pas encore été autorisé à participer à ses travaux.

IV. Réforme du secteur de la sécurité

18. Le 16 janvier 2009, j'ai approuvé les recommandations globales de la Mission interinstitutions des Nations Unies chargée d'évaluer la réforme du secteur de la sécurité, qui a séjourné en Guinée-Bissau du 13 au 24 octobre 2008. Ces recommandations s'adressent au Gouvernement bissau-guinéen, à l'Organisation des Nations Unies, à la CEDEAO et à l'Union européenne. Nous avons engagé des consultations avec le Gouvernement et avec les partenaires multilatéraux du pays, notamment l'Union européenne et la CEDEAO, en vue de déterminer les priorités à suivre pour la mise en œuvre des recommandations.

19. Le 3 février 2009, lors d'une réunion du Comité national permanent pour la réforme du secteur de la sécurité, le Ministre de la défense, M. Artur Silva, Président du Comité, a annoncé la création d'une nouvelle structure de coordination, qui entraînait la suppression du Comité technique et son remplacement par un Secrétariat. Le Secrétariat, qui sera coordonné par le Ministre de la défense,

comprendra des représentants de la Primature, des Ministères de la défense, de l'intérieur, de la justice et des anciens combattants et de l'état-major des forces armées. La réunion a également passé en revue les activités menées en 2008 au titre de la réforme du secteur de la sécurité et est convenue de la nécessité de réviser la stratégie nationale dans ce domaine. Les 5 et 6 février 2009, l'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité et le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées ont organisé, sur financement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, un atelier dont les participants comprenaient les futurs membres du nouveau Secrétariat et qui avait pour tâches de passer en revue les principes de la réforme du secteur de la sécurité et d'élaborer un projet de mandat pour le nouvel organisme.

20. Le 14 février, un recensement des anciens combattants, qui était financé par la Commission européenne, a été lancé lors d'une cérémonie présidée par le Premier Ministre dans la région méridionale de Buba. Une campagne nationale de sensibilisation a été menée du 16 février au 1^{er} mars. Le recensement, qui devait se dérouler du 2 mars au 15 avril, a été reporté à la période du 12 mars au 25 avril, en raison des événements malheureux survenus les 1^{er} et 2 mars. Au cours de la cérémonie, le délégué de la Commission européenne a annoncé qu'un recensement intéressant les différentes forces de l'ordre serait également mis en route en mai 2009.

21. Du 19 au 23 janvier, avant le lancement du recensement des anciens combattants, une mission du Conseil de l'Union européenne avait séjourné à Bissau pour évaluer l'avenir de la Mission établie en Guinée-Bissau dans le cadre de la Politique européenne de sécurité et de défense après l'expiration de son mandat en juin 2009. Le BANUGBIS a participé, du 19 au 25 janvier, à la mission conjointe CEDEAO-Union Africaine-Communauté des pays de langue portugaise sur la réforme du secteur de la sécurité, qui visait notamment à formuler des recommandations sur l'appui à cette réforme. À la suite de la mission, la CEDEAO a élaboré une feuille de route et un plan d'action qui devaient être présentés et examinés à la réunion du Comité des chefs d'état-major de la CEDEAO, qui s'est tenue du 4 au 6 mars à Praia. Le plan d'action devait également être soumis aux partenaires de la CEDEAO aux fins de son financement.

22. En raison, notamment, du retard qui a affecté l'installation du nouveau Gouvernement, on n'a guère progressé dans la mise en œuvre du projet financé par le Nigéria et mené en partenariat avec les Gouvernements de Guinée-Bissau et du Brésil, la CEDEAO, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et le BANUGBIS, portant sur la réalisation, au Brésil, d'un programme de formation professionnelle et de renforcement des capacités de base destiné à 30 militaires de haut rang démobilisés. À la mi-février, le Ministre de la défense a tenu une réunion avec tous les partenaires du projet en vue de parvenir à un accord sur les questions éventuellement encore en suspens et de concrétiser ainsi la mise en œuvre du projet. L'initiative pilote a été conçue dans le cadre du Programme gouvernemental de réforme du secteur de la sécurité pour la période 2007-2011.

V. Trafic des stupéfiants et criminalité organisée

23. Bien qu'il n'y ait pas eu de grandes saisies de drogue au cours de la période allant de décembre 2008 à mars 2009, des sources fiables au sein des autorités de police internationales et locales continuent de faire état du transbordement, dans le pays, d'importantes quantités de cocaïne provenant d'Amérique latine et destinées aux marchés européens et à des marchés naissants en Afrique et en Asie. Le changement de l'équipe dirigeante dans la Guinée voisine et l'annonce de la répression visant les trafiquants de drogue présumés vivant dans ce pays ont suscité la crainte de voir se renforcer la présence des trafiquants de drogue étrangers en Guinée-Bissau.

24. Le 4 février, le Conseil des ministres, faute de preuve, a rejeté la décision prise par le Ministère public, le 28 janvier, de mettre fin à l'enquête sur une affaire dans laquelle un avion aurait servi à transporter des stupéfiants en Guinée-Bissau en juin 2008, il a donné pour instruction de rouvrir le dossier. Pour leur part, les forces armées ont annoncé leur intention d'engager des poursuites contre la police judiciaire, qu'elles accusent d'avoir propagé des accusations sans fondement les impliquant dans le trafic de stupéfiants. Le nouveau Gouvernement a exprimé sa volonté ferme de lutter résolument contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée. Le nouveau Ministre de la justice a reconduit dans ses fonctions le Directeur de la police judiciaire et le Premier Ministre a désigné l'ancien Ministre de la justice comme son Conseiller spécial pour la lutte contre les stupéfiants et la criminalité organisée.

25. Le 3 février 2009, le Ministre de la justice, M. Mamadú Djaló Pires, a officiellement inauguré les nouveaux locaux de la police judiciaire, qui avaient été entièrement rénovés dans le cadre d'un projet de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime financé par l'Union européenne. L'équipement opérationnel, fourni par l'Office dans le cadre du même projet et comprenant des véhicules, des motocyclettes et des radios, a été remis à la police judiciaire. En février, 25 agents de la police judiciaire sont rentrés en Guinée-Bissau au terme d'une formation de trois mois au Brésil. L'Afrique du Sud a fourni une contribution au Fonds d'urgence du Ministère de la justice pour la lutte contre les stupéfiants. L'Office a renforcé sa présence dans le pays en y affectant, à titre temporaire, un fonctionnaire de haut rang. Il a également conclu les formalités de recrutement de deux autres hauts fonctionnaires, qui devraient assumer leurs fonctions au cours du deuxième trimestre de 2009.

VI. Activités de la Commission de consolidation de la paix et du Fonds pour la consolidation de la paix

26. La formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix a maintenu son appui au pays, après l'organisation réussie des élections et la désignation du nouveau Gouvernement le 7 janvier 2009. Le Comité national permanent de la Guinée-Bissau pour la consolidation de la paix, qui est le principal point de contact de la Commission à l'échelon national, a été reconstitué le 10 février 2009 sous l'autorité du Ministre de la présidence du Conseil des ministres, M. Manuel Saturnino da Costa.

27. À la suite de l'assassinat du Président Vieira et du général Tagme, la Présidente de la formation Guinée-Bissau, Maria Luiza Ribeiro Viotti, a publié une déclaration condamnant ces actes violents et encourageant toutes les parties prenantes à maintenir leur engagement vis-à-vis de la consolidation de la paix dans le pays. Plus spécifiquement, elle a engagé la communauté internationale à soutenir la préparation de l'élection présidentielle, conformément aux dispositions de la Constitution. À cet égard, la formation Guinée-Bissau organisera, fin mars, une réunion destinée à mobiliser les appuis nécessaires à la préparation de l'élection. En outre, la Commission de consolidation de la paix recherchera des appuis complémentaires destinés à d'autres secteurs identifiés dans le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

28. Le Secrétariat national du Fonds pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, qui est provisoirement installé au BANUGBIS, a été créé en décembre 2008. Il comprend un administrateur national de programme et un assistant administratif national. Le Secrétariat fournira un appui administratif et organisationnel au Fonds pour la consolidation de la paix et à la Commission de consolidation de la paix, surveillera l'évolution des projets de court terme du Fonds en cours d'exécution et fera rapport à ce sujet et fournira un appui direct aux activités du Comité national permanent.

29. L'exécution des projets à impact rapide approuvés par le Fonds pour la consolidation de la paix est en cours. Elle s'appuie sur des partenariats entre les organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution nationaux. S'agissant du projet PNUD/Ministère de la jeunesse pour l'emploi des jeunes, une mission technique s'est rendue à Bissau, du 24 novembre au 31 décembre 2008, pour évaluer les capacités des institutions nationales de formation professionnelle, avec la participation du Bureau régional de Dakar du Bureau international du Travail (BIT). Les partenaires du projet s'emploient actuellement à mettre au point la structure de la cellule de coordination et du comité directeur, à mener une campagne de sensibilisation visant à assurer la participation des jeunes au programme d'emploi et à préciser le mécanisme financier et le mécanisme technique du projet.

30. En ce qui concerne la mise en œuvre du projet Office des Nations Unies contre la drogue et le crime/Ministère de la justice sur la remise en état des centres de détention et des prisons, l'Office a constitué un partenariat avec le Comité international de la Croix-Rouge et le Ministère brésilien de la justice en vue d'évaluer les besoins du pays en matière d'infrastructures et de formation. Une évaluation technique de la gestion des systèmes de données des prisons a également été effectuée, l'objectif étant de faire en sorte que les prisons qui doivent être remises en état soient dotées de systèmes informatisés d'enregistrement et de classement. L'élaboration des plans des travaux de remise en état se poursuit.

31. La mise en œuvre du projet Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets/Ministère de la défense sur la remise en état des casernes militaires est également en cours. Les partenaires du projet ont poursuivi les réunions techniques, les consultations et les échanges de données et de plans architecturaux, qui doivent être validés et pris en compte pour l'élaboration du manuel des appels d'offres, censé être disponible en mars. Il sera alors procédé au lancement des appels d'offres pour les travaux de remise en état.

VII. Aspects économiques et sociaux

32. La situation économique demeure incertaine. La précarité de la situation budgétaire reste un important sujet de préoccupation, le pays étant en proie à de graves difficultés de trésorerie. Le Gouvernement subit la pression de la demande de paiement de quatre mois d'arriérés de traitement dans la fonction publique ainsi que des dettes contractées auprès des banques commerciales régionales et locales. Pour l'heure, le gouvernement du Premier Ministre Carlos Gomes, Jr s'emploie surtout à améliorer le recouvrement des recettes. Avant sa désignation au poste de premier ministre, M. Gomes avait indiqué que le Gouvernement aurait besoin de 60 millions d'euros pour payer tous les arriérés de traitement et pour lancer la réforme tant attendue des secteurs de l'administration publique et de la sécurité.

33. En décembre 2008, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a décidé de proroger le programme d'assistance d'urgence après un conflit, qui couvrait la période allant de janvier à décembre 2008, à la fin de juin 2008. Une mission du FMI s'est rendue à Bissau du 17 février au 3 mars pour discuter du programme en 2009 et étudier avec le Gouvernement le budget de 2009 sur la base d'hypothèses réalistes concernant les recettes et l'appui des donateurs. La mission du FMI a déclaré que si les résultats étaient encourageants lors du prochain examen, prévu pour la fin du premier semestre de 2009, il serait possible d'étudier la mise en place d'un dispositif relevant de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Elle a cependant souligné que le pays devait rétablir la stabilité budgétaire et éviter toute nouvelle accumulation d'arriérés. Les difficultés relevant de la situation de l'économie mondiale pourraient affecter les exportations de noix de cajou et influencer sur les recettes, les transferts de fonds et les crédits commerciaux. Le 7 janvier, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé l'examen à mi-parcours du document de stratégie de pays axé sur les résultats de la Guinée-Bissau (2005-2009) et l'accès du pays à la Facilité en faveur des États fragiles (FEF). La BAfD a suspendu ses sanctions jusqu'en 2010 et a repris les décaissements au titre des projets en cours, dont le financement s'élève à 3 millions de dollars. L'Union européenne, la Banque mondiale, l'Espagne, la France et le Portugal ont entamé, avec le Gouvernement, des discussions relatives au cadre et au suivi des appuis budgétaires futurs. La Banque mondiale élabore actuellement sa stratégie d'appui intérimaire pour la période allant de mai 2009 à décembre 2010.

34. En janvier 2009, la tendance à la hausse des prix des denrées de base a été inversée. Le prix du riz local a baissé de 33 % et celui du millet noir de 17 %. Le Gouvernement a fixé le prix du riz à 290 francs CFA le kilogramme et promis de prendre des mesures énergiques à l'encontre des spéculateurs. La Banque mondiale a octroyé à la Guinée-Bissau une enveloppe de 5 millions de dollars destinée à financer un mécanisme d'aide aux populations les plus vulnérables et aux petits exploitants agricoles désireux d'augmenter leur production. Au titre de l'aide d'urgence, la Commission européenne met à disposition une enveloppe de 6 millions d'euros sous la forme d'intrants agricoles qui seront acheminés par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Banque mondiale. Le prix du carburant a également baissé, en janvier, de 30 % en moyenne. Bien que, durant le dernier trimestre de 2008, la Société d'eau et d'électricité, EAGB, eût reçu deux nouveaux générateurs de 1,5 mégawatt, dans le cadre du programme des infrastructures de la Banque

mondiale, la fourniture d'électricité ne s'est pas améliorée dans la mesure où la société doit faire face à de graves problèmes de trésorerie dont se ressent également l'approvisionnement en eau dans la capitale.

35. Le 6 février, le Gouvernement a officiellement déclaré la fin de l'épidémie de choléra qui sévissait dans le pays depuis mai 2008. Les chiffres définitifs font état de 14 229 cas et de 225 décès. L'équipe de pays des Nations Unies collabore étroitement avec le Gouvernement en vue de l'élaboration d'un plan stratégique de prévention des futures épidémies et de lutte contre ces phénomènes. L'un des principaux objectifs de l'équipe de pays pour 2009 consiste à aider le Gouvernement à instituer un mécanisme interministériel de préparation aux situations d'urgence et d'organisation des secours. Le recensement général de la population, qui devait se dérouler du 2 au 15 mars 2009, a été reporté à la période du 15 au 29 mars, en raison des événements tragiques des 1^{er} et 2 mars.

VIII. Questions relatives aux droits de l'homme

36. Au cours de la période à l'examen, le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Journée des droits de l'homme ont été célébrés dans le cadre d'une cérémonie officielle, le 10 décembre 2008. Des visites dans les centres de détention, des émissions de radio et des débats ont été organisés en collaboration avec la « Liga Guineense dos Direitos Humanos », l'Union européenne, l'ambassade de France et l'équipe de pays des Nations Unies. Par ailleurs, la Cellule des droits de l'homme du BANUGBIS a assuré un suivi et un compte rendu des auditions des personnes soupçonnées d'avoir participé à l'attaque du 23 novembre 2008 contre la présidence, en accordant une attention particulière à l'application des normes de l'état de droit et des droits de l'homme susceptibles de garantir un procès équitable. Si le BANUGBIS a été invité à assister à la procédure en qualité d'observateur, il n'a pas pu assister aux audiences dans la mesure où le Code pénal du pays ne prévoit pas la présence d'observateurs.

37. D'autre part, la Cellule des droits de l'homme a participé aux travaux du Groupe de travail thématique sur la gouvernance et la justice, présidé par le Ministère de la justice avec l'appui du projet du PNUD sur l'état de droit. Le Groupe de travail, qui comprend l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne, la CEDEAO et des partenaires bilatéraux qui interviennent dans le secteur de la justice, a pour objectif d'instituer un cadre opérationnel unique pour le secteur de la justice, dans le souci d'optimiser l'utilisation des ressources, d'éviter le double emploi et de créer des synergies et des complémentarités entre les partenaires. Le 13 janvier 2009, une nouvelle Commission de supervision a été créée pour suivre l'activité et la gestion financière du personnel judiciaire civil. Du 28 au 30 janvier, la Cellule des droits de l'homme du BANUGBIS a également participé à l'examen du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), l'objectif visé consistant à intégrer les droits de l'homme au cadre de la gouvernance et de la justice du PNUD ainsi qu'au tableau des résultats du PNUAD.

IX. Mise en œuvre des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008)

38. Au cours de la période à l'examen, le BANUGBIS a participé à l'examen du plan-cadre du Groupe de travail thématique chargé des questions relatives aux

femmes, qui vise à renforcer la capacité des organisations de femmes à faire connaître les droits des femmes et les mécanismes permettant d'appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de faire rapport à ce sujet. Le Bureau a également facilité le lancement, le 30 janvier, des activités du Comité interministériel des femmes pour la défense et la sécurité.

X. Sécurité du personnel

39. Le taux de criminalité reste relativement faible en Guinée-Bissau, bien que l'on juge généralement que la criminalité est en hausse et qu'elle est de plus en plus violente. Aucun incident touchant le personnel des Nations Unies n'a été signalé au cours de la période à l'examen.

XI. Observations et conclusion

40. Je salue les efforts que les autorités nationales de la Guinée-Bissau déploient pour enquêter sur les assassinats du Président Vieira et du général Tagme Na Waie et je continue de lancer un appel à un processus d'enquête crédible et transparent. Il est important pour l'État de respecter toutes les procédures juridiques pour établir les faits qui sous-tendent l'attaque du 23 novembre 2008 et les deux assassinats de mars 2009, afin de mettre un terme à l'impunité en Guinée-Bissau, faire prévaloir l'état de droit et maintenir l'intégrité de l'État. Il est important aussi que les droits des défenseurs soient protégés et qu'ils aient droit à ce que leur cause soit entendue équitablement. Je réitère l'appel que j'ai lancé à la communauté internationale pour qu'elle appuie les efforts faits au niveau national pour conduire une enquête approfondie et traduire en justice les responsables des actes criminels des 1^{er} et 2 mars 2009.

41. Par ailleurs, ces deux assassinats soulignent qu'il est urgent de mettre en œuvre les réformes de la justice, de la défense et de la sécurité en Guinée-Bissau. Je demande instamment au Gouvernement de renforcer sa participation et son engagement à l'égard de la mise en œuvre des réformes de l'administration publique et du secteur de la sécurité. Je demande instamment également aux partenaires de revoir leurs stratégies visant à fournir un appui au Gouvernement concernant les projets touchant à la réforme du secteur de la sécurité de façon à ce que tout l'appui matériel et technique soit fourni conformément aux engagements et en temps voulu. Il est crucial que les activités relatives aux réformes nationales soit menées à bien comme prévu, tant pour renforcer le Gouvernement que pour instaurer la confiance au niveau de la population, qui n'a pas cessé de faire preuve d'un désir réel de réforme, de progrès et de développement.

42. Le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU et mon représentant étudient les moyens d'accélérer la mise en œuvre des composantes clés définies comme prioritaires des recommandations approuvées de la mission d'évaluation interorganisations des Nations Unies de la réforme du secteur de la sécurité d'octobre 2008. En attendant, les efforts seront axés sur l'élaboration et l'exécution de projets à effet rapide basés sur les recommandations. J'invite instamment les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, en particulier la CEDEAO et l'Union européenne, à renforcer leur assistance dans ce domaine en

étroite coopération avec le BANUGBIS en vue de jouer un rôle de coordination et de premier plan dans la mobilisation de l'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau. À ce propos, le développement d'un logiciel et l'élaboration d'un tableau de mise en œuvre, tels que recommandés par la mission d'évaluation des Nations Unies de la réforme du secteur de la sécurité, contribuera à promouvoir la réalisation de cet objectif, et j'appelle tous les partenaires à appuyer ce projet.

43. Lorsqu'il a prêté serment en tant que Président par intérim, M. Pereira s'est engagé à n'épargner aucun effort pour organiser les élections présidentielles dans le délai prescrit dans la Constitution, à savoir 60 jours, et a engagé la communauté internationale à apporter son soutien à la Guinée-Bissau à cet égard. Je lance un appel aux amis de la Guinée-Bissau et à la communauté internationale tout entière pour qu'ils n'abandonnent pas ce pays dans la situation critique où il se trouve, et pour qu'ils lui fournissent une assistance technique et financière. La communauté internationale doit agir à l'unisson et aider la Guinée-Bissau à respecter sa Constitution en organisant des élections rapidement et dans la paix.

44. Les électeurs, lors des élections législatives exemplaires du 16 novembre 2008, ont voté pour l'espoir et pour l'amélioration de leur vie quotidienne. L'instabilité qui a marqué la décennie passée a été un obstacle majeur à la paix et au développement, et a compromis les possibilités de relèvement. J'engage tous les acteurs politiques à œuvrer ensemble pour dégager un consensus sur la meilleure façon de répondre aux besoins essentiels de la population. À cette fin, les priorités doivent inclure l'élaboration de politiques favorisant la relève économique et la création d'un environnement propice à l'optimisation du potentiel du pays et des perspectives de paix, de stabilité et de prospérité.

45. Je voudrais renouveler les appels que j'ai lancés aux partenaires de la Guinée-Bissau pour qu'ils continuent d'apporter tout le soutien possible à ce pays afin de permettre au Gouvernement de surmonter les obstacles colossaux qui entravent ses efforts pour reconstruire l'État au moyen de réformes touchant l'administration publique et l'économie. Pour être productifs, tous les partenariats exigent toutefois une compréhension mutuelle et le partage du fardeau. J'engage donc le Gouvernement et ses partenaires à entamer un dialogue constant et à fixer des objectifs, des attentes, des échéances et des critères réalistes pour une coopération efficace. Nos efforts collectifs pour la consolidation de la paix doivent se traduire en dividendes tangibles dont la population peut tirer parti dans sa vie quotidienne.

46. Je voudrais en conclusion louer le personnel du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, sous la direction de mon nouveau représentant, Joseph Mutaboba, qui est arrivé dans le pays le 12 février, juste avant les tragiques événements qui ont fait sombrer le pays, pour s'employer intensivement avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux à trouver des solutions durables aux problèmes auxquels est confrontée la Guinée-Bissau. Je voudrais aussi rendre hommage au personnel de toute l'équipe de pays des Nations Unies pour le travail essentiel qu'il continue de mener en Guinée-Bissau.